

PROCES-VERBAL
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
Du 08 NOVEMBRE 2022

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Présents : 11

Absents : 4

Procuration : 1

Date de convocation : 03/11/2022

Date d'affichage : 16/11/2022

L'an deux mille vingt-deux, le huit novembre à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Entrains-sur-Nohain dûment convoqués se sont réunis dans la salle des fêtes en séance ordinaire sous la présidence de M. Michel POIRIER, Maire.

Sont Présents Mesdames et Messieurs :

Romain BAILLY, Laurence CHEVALIER, Blandine DECAENS, Patricia DETABLE, Emilie DOURNEAU, Lionel DUVAL, Annie GARCIA, Fabien GIBOURET, Françoise MALLERET, Véronique MILLER

Absents excusés :

Mélanie CROISY

Absents :

Jean-Baptiste ARNOULT, Serge GAUCHOT, Christopher WEISSBERG

Procurations :

Mélanie CROISY à Emilie DOURNEAU

Secrétaire de séance : Emilie DOURNEAU

Approbation du Procès-Verbal du 27 septembre 2022

Vote : Le Conseil Municipal, à l'unanimité

APPROUVE le procès-verbal du 27 septembre 2022

Rajout d'un point à l'ordre du jour :

Coupe de Bois de l'ONF

Vote à l'unanimité

AFFAIRE N°1

FINANCES / ADMINISTRATION : AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG

L'atelier Polis et Fais la Ville ont présenté le plan guide sur le projet d'Entrains et son réaménagement du centre Bourg.

Une réunion publique sera réalisée le mercredi 9 novembre 2022 afin de discuter de ce projet participatif avec les habitants.

L'étude sera établie sur un an avec plusieurs passages des architectes pour un coût de 45 000 €

Romain BAILLY arrive à 19h30

Il y aura 60 % de subvention demandée au département par l'intermédiaire du Pays Nivernais Morvan à hauteur de 27 000 €.

Une option est choisie pour faire participer les enfants de l'école « maquette du projet » au prix de 1920€.

Vote à l'unanimité pour l'intervention de l'Atelier polis et Fais la Ville

Vote à l'unanimité pour effectuer la demande de subvention

AFFAIRE N°2

FINANCES : DECISION MODIFICATIVE AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG

Il convient dans le cadre du projet d'aménagement du centre Bourg de créer cette opération et de prévoir les crédits nécessaires.

INVESTISSEMENT	
DEPENSES	MONTANT
Opération 202201 Travaux et matériel communal	
Article 2313	-47000 €
Opération 202206 Aménagement du centre bourg	
Article 2031 frais d'étude	47000 €

Vote à l'unanimité

AFFAIRE N°3

FINANCES : PROJET MICRO-CRECHE

Les domaines ont estimé les bâtiments DUMONT située à côté de la Poste à 25 000 €.

La communauté de communes est porteur du projet de micro-crèche et souhaite acheter ce terrain.

Vote : 0 contre, 1 abstention, 11 pour, pour la vente des bâtiments DUMONT.

AFFAIRE N°4

ADMINISTRATION/ FINANCES : PROLONGATION CERTIFICATION PEFC

Notre contrat pour la gestion des bois arrive à échéance pour le mois de décembre 2022. Nous renouvelons ce contrat pour un prix de 146 € pour 5 ans.

Vote à l'unanimité

AFFAIRE N°5

ADMINISTRATION : REVISION DES STATUTS DE LA FEDERATION DES EAUX

La Fédération Eaux Puisaye Forterre actualise leurs statuts afin de permettre l'intégration des nouvelles compétences.

Vote à l'unanimité

AFFAIRE N°6

ADMINISTRATION : SUIVI MEDICAL DES AGENTS PAR LE GIP

La médecine du travail était assurée par le centre de gestion. Ils auront désormais leur propre pôle de gestion du suivi médical des agents appelé le GIP auquel nous devons adhérer.

Vote à l'unanimité

AFFAIRE N°7

ADMINISTRATION : CHEMIN ROUTE D'APIS

Un habitant du hameau de Apis souhaite modifier le tracé d'une route communale. Pour ceci nous avons réalisé un cahier des charges que nous proposerons à l'administré (réalisation de la route dans les normes et passage du réseau télécom). Les travaux seront réalisés à la charge du demandeur.

Vote à l'unanimité

AFFAIRE N°8

ADMINISTRATION : EMBAUCHE CONTRACTUEL

Un logement a besoin de travaux de rénovation (lessivage, peinture, ...), pour ceci nous embauchons un contractuel le temps des travaux.

Vote à l'unanimité

AFFAIRE N°9

ADMINISTRATION : COUPE DE BOIS DE L'ONF

Comme chaque année une délibération doit être prise concernant les travaux forestiers suivant :

- Le martelage des parcelles 5, 15, 18 et 19 de la forêt communale d'Entrains sur Nohain au titre de l'exercice 2023 et conformément à l'aménagement forestier
- La mise en vente des produits martelés au cours des prochaines ventes publiques de l'ONF.
- La délivrance des houppiers et des petites futaies au profit des affouagistes.

Vote à l'unanimité**ACCEPTTE** le programme d'action de l'ONF pour l'année 2022

DECIDE que le partage des bois délivrés et l'exploitation de l'affouage seront placés sous la responsabilité des 3 garants suivants :

- Michel POIRIER
- Romain BAILLY
- Fabien GIBOURET

DIVERS

Ukrainien :

Le dossier géré par la FOL est toujours en cours à la CAF.

Pont de l'anguillerie :

La réception des travaux et l'ouverture est prévue le 9 novembre 2022.

Poteaux incendie :

Les poteaux incendies ont été vérifiés, plusieurs travaux seront à prévoir avec la régie des eaux et le SDIS.

La séance est levée à 21h34.